

<http://Civisur.com> souhaite la bienvenue à la DRH de la <http://www.ville-asnieressurseine.fr> nouvellement inscrite à la <http://Newsletter.civisur.com>

Au titre d'animateur scolaire, nous sommes particulièrement sensible à la question de la délinquance des mineurs et saisissons ici l'occasion de publier des extraits de la saisissante intervention à l'Assemblée Nationale du député-maire d'Asnière et Colombes-Sud, <http://www.manuel-aeschlimann.fr>, sur le projet de loi relatif à la récidive. [Pierre]

« [...] [L]'insécurité demeure une réalité et la récidive en est l'une des causes les plus insupportables. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 2000 et 2005, les condamnations en récidive pour les crimes et délits ont augmenté de 70%. Celles pour les délits violents de 145% ! 30% des mineurs condamnés récidivent dans les cinq années qui suivent ! A cela, il convient d'ajouter le « chiffre noir » de la délinquance des mineurs, c'est-à-dire la part des statistiques totalement ignorée des forces de police et de gendarmerie.

**[...] [Q]u'est ce que la récidive, sinon le fait de laisser se banaliser un comportement grave et dangereux ?**

Aujourd'hui, des citoyens sont assassinés pour avoir soutenu un regard, refusé de donner une cigarette ou simplement avoir été au mauvais endroit au mauvais moment. La violence gratuite côtoie désormais une violence acquisitive (vols avec violence), prédatrice (conflits entre bandes) ou «protomafieuse» (assassinats de dealers concurrents). La violence accompagne quasi systématiquement le vol à la dépouille, les comportements agressifs anti-institutionnels et les conflits entre bandes rivales.

le franchit en fait des seuils de gravité totalement disproportionnés avec les faits ou l'attitude qui la motive. Selon Lucienne Bui-Trong, ancienne responsable de la section « ville et banlieues » à la [Direction Centrale des Renseignements Généraux], on voit maintenant des enfants, des personnes âgées ou des infirmes être attaqués ou encore des groupes agresser un individu seul. C'est le retour de la violence non régulée, de la cruauté.

La récidive confine alors à un véritable sentiment d'impunité pour les délinquants. C'est d'ailleurs au sein des zones urbaines sensibles et des banlieues que cet état de fait est le plus symptomatique. Tous les jours, la population manifeste son exaspération mais préfère souvent adopter une stratégie de délitement face à l'incapacité des autorités à apporter une réponse appropriée

Or, n'est-ce pas le devoir de la Justice que de protéger en priorité les plus faibles ? Les forces de police elles-mêmes sont démoralisées : pourquoi arrêter aujourd'hui un délinquant qui sera relâché demain ? D'ailleurs, notre vocabulaire porte en lui la trace de cette dépréciation de la Justice : les « incivilités » ont remplacé les petits « délits ». Il faut toujours se garder de pratiquer une dévaluation sémantique pour masquer une réalité bien sombre : il n'y a pas de petite délinquance mais de l'insécurité tout court !

**[...] [Sortons] de cette posture ubuesque qui nous a conduits pendant trop longtemps à vouloir éduquer sans sanctionner d'un côté et sanctionner sans éduquer de l'autre. [...] »** <http://www.manuel-aeschlimann.fr>

**Le DECADAIRE CIVISUR® : TOUS DROITS RESERVES**

Tirage papier: environ 20 exemplaires imprimés, édites par CIVISUR(tm)

Responsable de publication : Pierre Al CLAISSE s/c L'HARMATTAN Paris

+33(0) 684 589 654 CIVISUR@GMAIL.COM WWW.CIVISUR.COM

Depot legal le jour de parution. ISSN en cours.

*aides à la publication bienvenues !*

